

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Égalité Fraternité

Service prévention des risques et des nuisances Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 14/06/2021

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél: +33 1 71 28 46 36 Philippe VERJUS (nappes) Tél.: +33 1 71 28 47 09 Courriel: driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France **PJ :** Bulletin du 31 mai au 13 juin 2021

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

• la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable);
- · la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préiudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles:

DRIEAT : http://www.driee.ile-de-france.developpement-L'étiage sur Internet de la durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-detiage-r142.html

Données rivières en ligne: http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php

Données nappes en ligne: http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html

arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia

http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

N°1

édité le 14/06/2021

Du 31 mai au 13 juin 2021

Synthèse

Le début de l'année 2021 alterne périodes plutôt arrosées et périodes sèches. Une période de crues a été suivie d'un début de printemps plutôt sec engendrant un démarrage de vidange des nappes puis la fin du printemps plus humide a permis de maintenir les niveaux des cours d'eau. Cependant, depuis deux semaines, malgré quelques orages isolés mais parfois virulents, un temps estival, chaud et sec, s'est mis en place. Les débits ont plongé sur l'ensemble du bassin faisant passer des stations rapidement sous le seuil de vigilance. Un temps chaud à très chaud et sec est annoncé pour les prochains jours avec une dégradation orageuse à partir de jeudi mais dont l'intensité et la localisation reste encore à préciser. La tendance sera donc toujours à la baisse des débits si les précipitations associées orages restent faibles.

Grandes rivières

Les débits des grandes rivières sont en légère baisse depuis plusieurs semaines mais restent bien au-dessus de leurs seuils de vigilance pour le moment. La tendance est à la lente baisse encore les semaines à venir.

Sur 7 stations, on compte:

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Les débits des petites rivières connaissent une baisse depuis quelques semaines à la faveur d'un temps sec. Cependant, cette baisse a été stoppée plus ou moins fortement par endroit suite à des orages isolés mais parfois très forts tout début juin. Depuis, un temps sec et chaud s'est installé sur le bassin et les débits sont repartis à la baisse. Plusieurs stations sont passées sous leur seuil de vigilance ou s'en rapprochent. Un temps, dans un premier temps, sec et très chaud est annoncé avant une probable dégradation orageuse à partir de jeudi soir. Les débits devraient globalement continuer leur baisse sur la quinzaine.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 3 stations en vigilance : Pommeuse sur le Grand Morin, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde et Saint-Chéron [St-Evroult] sur l'Orge.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine







Prochain bulletin d'étiage le 28 juin 2020

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Débits des rivièresEvolution des débits journaliersBilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	р.8
Etat des piézomètres	8.d
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 14/06/2021



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



Liberté Égalité Fraternité

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station		Seuils	(m³/s)	VCN3 (m³/s)	Situation Situation		Indice de	
	Station	٧	Α	AR	С	VCN3 (III-/S)	31/05	14/06	co	onfian
Grandes ri	vières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	62 le 03/06/2021				
Oise	Creil	32	25	20	17	61 le 13/06/2021			Ш	T
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	161 le 05/06/2021				
Seine	Alfortville	64	48	41	36	170 le 13/06/2021			Ш	\top
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	228 le 03/06/2021				
Seine	Vernon	170	131	113	100	340 le 13/06/2021			Ш	T
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	72 le 04/06/2021				
Petites rivi	ères :									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	1.84 le 13/06/2021	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		ΙТ	П
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	1.09 le 13/06/2021			П	
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	7.5 le 13/06/2021		-	П	\top
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.3 le 13/06/2021		Vigilance	П	
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	17.0 le 13/06/2021			Ш	\top
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.45 le 13/06/2021			П	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.69 le 13/06/2021			Ш	\perp
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.21 le 13/06/2021			П	
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	1.9 le 13/06/2021			Ш	П
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.31 le 13/06/2021			П	
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.58 le 13/06/2021			Ш	П
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.23 le 13/06/2021		Vigilance		
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.044 le 13/06/2021			Ш	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.058 le 13/06/2021				
Sausseron	Nesies-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.42 le 13/06/2021				II
Surmelin	Saint-Eugène	0.80	0.61	0.56	0.53	1.01 le 13/06/2021				
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.58 le 02/06/2021				
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	4.01 le 13/06/2021				
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.93 le 13/06/2021				
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.156 le 13/06/2021				
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.122 le 13/06/2021				
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.77 le 03/06/2021				
Stations no	on réglementaires (***) :					15				
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.16 le 13/06/2021		Vigilance		
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0.99	0.76	0.66	0.59	1.18 le 13/06/2021			Ш	1

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station gérée par la DREAL Centre

(***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

v seuil de vigilance A seuil d'alerte

seuil d'alerte renforcée

seuil de crise

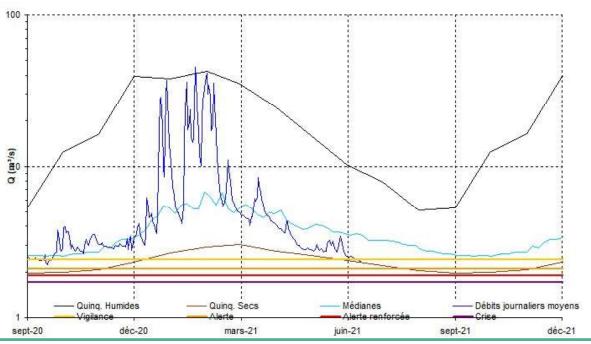
<u>Indice de confiance</u> : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.). Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro: http://www.hydro.eaufrance.fr et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

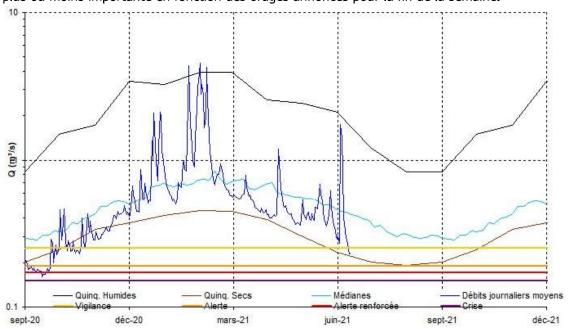
le Grand Morin à Pommeuse

La station de Pommeuse sur le Grand Morin a commencé sa lente baisse depuis le mois de mars. Plutôt épargnée par les orages de début juin, la station de Pommeuse a vu son débit passer sous son seuil de vigilance et flirte déjà avec la quinquennale sèche, de manière plutôt précoce. La tendance sera toujours à la baisse plus ou moins lente suivant l'intensité des orages prévus en fin de semaine. Des ajustements sont possibles en fonction des mesures réalisées les prochaines semaines.



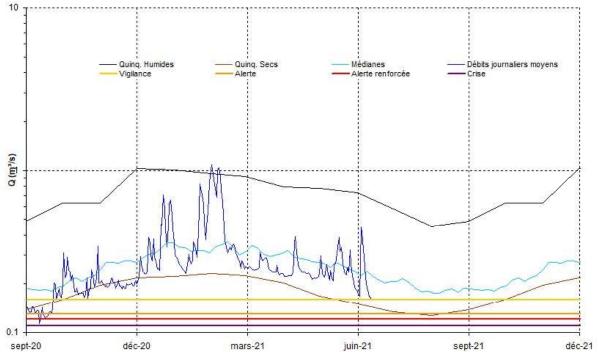
- La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan

Les débits de la Rémarde à la station de Saint-Cyr-sous-Dourdan sont globalement en baisse depuis le mois de mars se situant sous la médiane. Les orages de début juin n'ont que temporairement fait remonter les débits avant une nouvelle baisse rapide et importante, faisant passer la station en vigilance. La tendance des prochains jours sera à la baisse plus ou moins importante en fonction des orages annoncés pour la fin de la semaine.



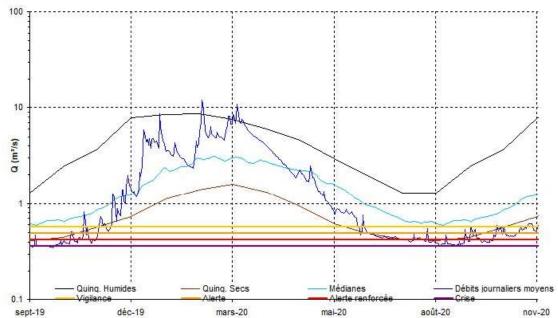
L'Orge à Saint-Chéron [Saint-Evroult] .

Les débits de la station de Saint-Chéron [St-Evroult] sur l'Orge sont en baisse plus importante depuis la fin du mois de mai, malgré quelques orages parfois forts début juin. La station est très proche de la vigilance. Comme les prévisions météorologiques sont estivales dans les prochains jours, les débits devraient franchir le seuil de vigilance d'ici le prochain bulletin malgré quelques orages probables en fin de semaine.



Le Petit Morin à Montmirail

Le Petit Morin à la station de Montmirail est en baisse quasi constante depuis les crues de janvier et février. Cette baisse s'est accélérée depuis la mi-mai et les débits viennent flirter avec le seuil de Vigilance, seuil qui devrait être dépassé durant la quinzaine si les prévisions météorologiques chaudes et plutôt sèches se confirment. A noter : baisse irrégulière (baisses brusques et remontées progressives) qui pourrait correspondre à des prélèvements importants à l'amont du bassin versant (également visibles au Thoult-Trosnay). Phénomènes récurrents mais marqués en ce début de saison.



v
-
a)
$\overline{}$
7.0
S
(I)
_
73
_
a)
_
_
Œ
æ
8

Station V Grandes rivières : 32 Marne Gournay-sur-Marne 32 Oise Creil 32 Seine Saint-Fargeau [Sainte-Assise] 58 Seine Affortville 64 Seine Paris [Austerlitz] 81 Seine Vernon 170 Yonne Pont-sur-Yonne 23 Avre Acon 1,20 Essonne Ballancourt (*) 0,32 Essonne Ballancourt 5,5 Grand Morin Pommeuse 2,4	A 23 25 25 43 48 60 60 1,00 0,32 4,4 4,4 4,4 3,6 3,6 3,6 3,6			14/06 2	28/06 1	12/07 2	26/07 0	80/60	23/08	60/90	20/09	04/10	18/10	02/11	15/11	29/11	:
ides rivières : Gournay-sur-Marne Creil Saint-Fargeau [Sainte-Assise] Alfortville Paris [Austerlitz] Vernon Pont-sur-Yonne es rivières : Acon ne Boulancourt (*) ne Ballancourt Morin Pommeuse	23 25 43 48 48 60 60 1,00 1,00 0,32 2,1 2,1 3,6		17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 1						8 8	35		(3 S)			(3 K)		
Gournay-sur-Marne Creil Saint-Fargeau [Sainte-Assise] Affortville Paris [Austerlitz] Vernon Pont-sur-Yonne es rivières: Acon ne Boulancourt (*) ne Ballancourt Morin Pommeuse	25 25 43 48 60 60 60 1,00 1,00 0,32 4,4 4,4 4,4 3,6 3,6		17 17 17 100 1100 1100 1100 1100 1100 1													•	
Creil Saint-Fargeau [Sainte-Assise] Alfortville Paris [Austerlitz] Vernon Pont-sur-Yonne Sainte-Boont (*) Ine Ballancourt (*) Indin Pommeuse	25 43 48 60 60 131 16 1,00 0,32 2,1 2,1 3,6	 	17 32 38 445 1100 111 117 2,65 2,65 2,6					_		_			-				
Saint-Fargeau [Sainte-Assise] Alfortville Paris [Austerlitz] Vernon Pont-sur-Yonne es rivières : Acon ne Boulancourt (*) ne Ballancourt Morin Pommeuse	43 48 60 131 16 1,00 0,32 4,4 2,1 3,6 3,6		32 36 45 110 111 111 117 2,6 2,6 2,6					2	8	8	8	3	2		(S)		
Alfortville Paris [Austerlitz]	48 60 131 16 1,00 0,32 4,4 4,4 4,4 3,6 3,6	- 	36 45 110 11 11 117 2,8			2 15 37 39	š. <i>i</i>		80-3	()	0. 3	0			0. 1		
Paris [Austerlitz] Vernon	60 131 1,00 1,00 2,32 4,4 4,4 3,6	 	45 110 111 111 117 2,6 2,6 2,6 2,6 2,6			8 8V 9	3 0	9 /	2 7	3 1		3 0			3 6		
Vernon Pont-sur-Yonne es rivières : Acon ne Ballancourt (*) ne Ballancourt	131 1,00 0,32 4,4 2,1 2,1 3,6		110 0,65 0,20 3,5 1,7 2,6			V 93	2 - 2	3 3	8 8	8 8	8 8	2 2	8 8		0 0		
tes rivières : Acon nne Boulancourt (*) nne Ballancourt d Morin Pommeuse	16 1,00 0,32 4,4 2,1 2,1 3,6	 	11 0,65 0,20 3,5 1,7 2,8	2 23 92 30 5			0 10	6 8	V 50	2 50	2 3	0 3					
tes rivières : Acon Acon nne Boulancourt (*) nne Ballancourt d Morin Pommeuse	1,00 0,32 4,4 2,1 3,6		0,65 0,20 3,5 1,7 2,6			=3	. 3	- 32	=3	->	2 20						
Acon nne Boulancourt (*) nne Ballancourt d Morin Pommeuse	1,00 0,32 4,4 2,1 3,6		0,65 0,20 3,5 1,7 2,6	8 80 0													
Boulancourt (*) Ballancourt orin Pommeuse	0,32 4,4 2,1 3,6		0,20 3,5 1,7 2,6	0 5	- (8 8	* *		8 - 8	*	5 8	8 8	8 8				
Ballancourt orin Pommeuse	2,1		3,5			V 52	0 6	1 6	V 50	i - 53	2 3	6 37					
Pommeuse	3,6		1,7	- 3	- 3	e 15	- 3	3	: 13	->							
	3,6	-8	2,6			- 93	. 80	6	-33	- %					. 10		
Loing Episy (Loing) 5,3																	
Lunain Episy (Lunain) 0,36	0,21	0,17	0,13	85	Q	82 -	(5)	3	80-1	80	8	8	8		30 1		
Mauldre Beynes 0,43	96,0	0,31	0,27	8 1	8 (63 - 5	8. 1		0-9	8 -	0 3	0 - 1	×				
Mauldre Aulnay-sur-Mauldre [Centre] 1,10	06'0	0,78	0,71	0.0)(Q V	3 6	3 0	Q-7	it ((<u> </u>	8 0			3 6		
Orge Morsang-sur-Orge 1,6	1,4	1,2	1,0	2 3	\$ 8	8 8	* *		8 8	8 8	5 8	2 2	8 8		0 0		
Orvanne Diant [Lavoir de Cornoy] 0,27	0,23	0,18	0,15	5 0	2 6	v 30	0 6	9 6	V 50	2 53	0 3	6 3					
Petit Morin Montmirail 0,57	0,49	0,42	96,0	- 6.	3	: -33		- 3	: 3		- 0		->				
Rémarde Saint-Cyr-sous-Dourdan 0,25	0,19	0,17	0,15		-2	-88	180	50	- 35	- %	-8	-8	-80				
Réveillon Férolles-Atilly [La Jonchère] 0,037	0,021	0,015 (0,012														
Ru d'Ancoeur Blandy-les-Tours 0,011	0,011	0,005 0	900'0	3	Q	S2 - 1	(5)	(2)	0	8	8	8	2		(S)		
Sausseron Nesles-la-Vallée 0,33	0,27	0,24	0,22	8 1	-	6 3	3. 1		0-3	()	0. 3	¢->	×				
Surmelin Saint-Eugène 0,80	0,61	95'0	0,53	3 9	9 4	Q 7	3 0	9 0	2 7	3 1	2 - 4	3 7			3 0		
Thérouanne Congis [Gué à Tresmes] 0,35	0,26	0,23	0,20	2 3	2 2	8 8	* *	3 3	8 8	0 0	5 8	2 2	8 8		0 0		
Vanne Pont-sur-Vanne 4,00	3,00	2,40	2,00	. 0	-0	v 50	0 60	0 (0	v 50	2 10	- 0	0 30			0 60 7 70		
Voulzie Jutigny 1,00	99'0	0,48	0,32	- 83	- 3	c=15	. 3	- 60	= 13	->							
Yerres Courtomer [Paradis] 0,034	0,034	0,010	0,010	. 181	- 2	-89	100	- 6	-8	- 66	-8	- 6	- 30				
Ysieux Viarmes [Moulin de Bertinval] 0,100	0,082	0,070	090'0														
Yvette Villebon-sur-Yvette 0,42	0,31	0,26	0,22	ă i	Q	82 -	67	(3)	8	80 -		8-	2		(S)		
Stations non réglementaires (**):		8 3	8 8	8 3	- 3	67 15	5 3	2 3	0 (3	()	-	0 0			8 8		
Orge Saint-Chéron [St-Evroult] 0,16	0,13	0,12	0,11		- 2	-8	. (2)	- 6	-8	- 16	-0	-8	- 30				
Petit Morin Jouarre [Vanry] 0,99	9,776	99'0	0,59														

00 6

AR C C TOTAL / 30

Situation des nappes

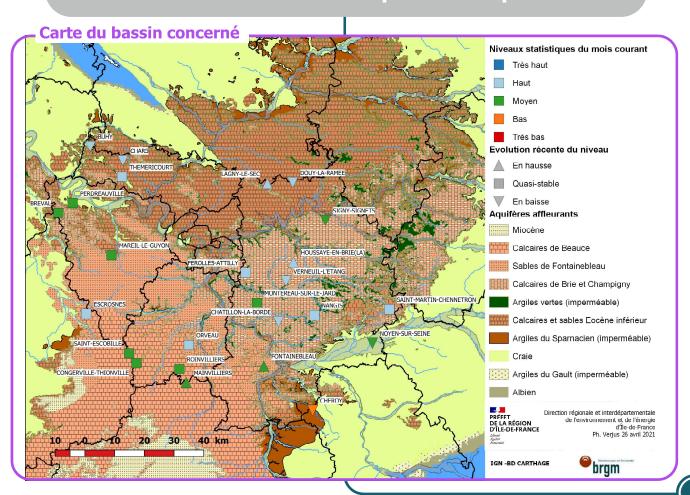
Etat des piézomètres

Tableau des tendances —

La vidange des nappes a commencé en avril ou mai, selon les secteurs.

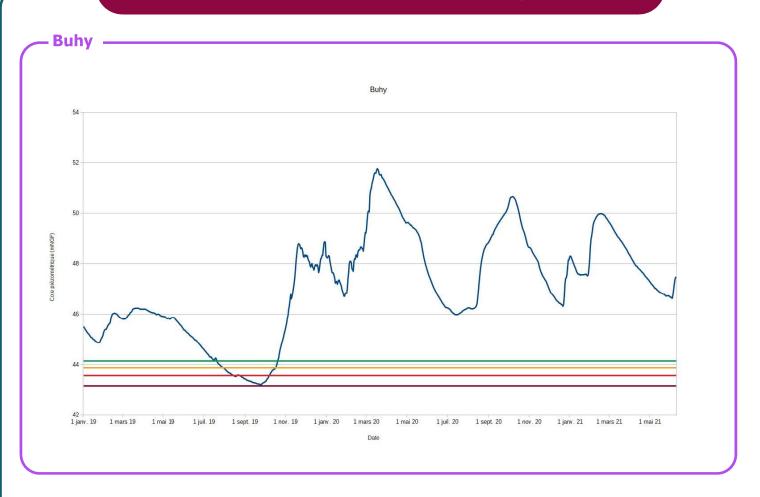
Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chennetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

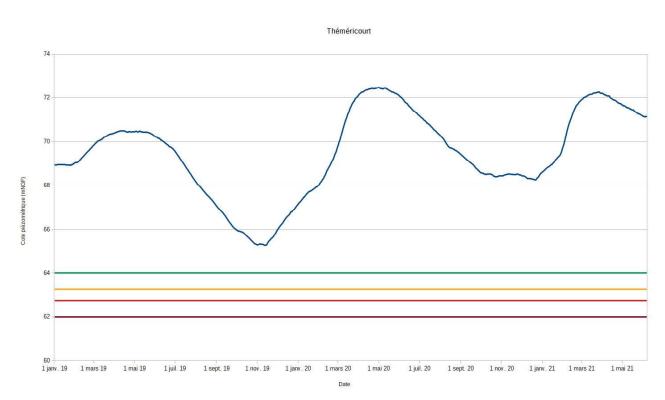


Etat des piézomètres

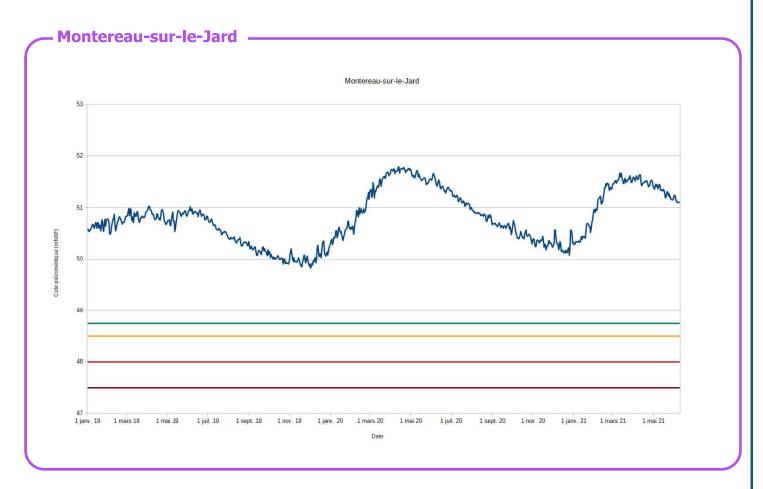
Nappe de la craie du Vexin Français

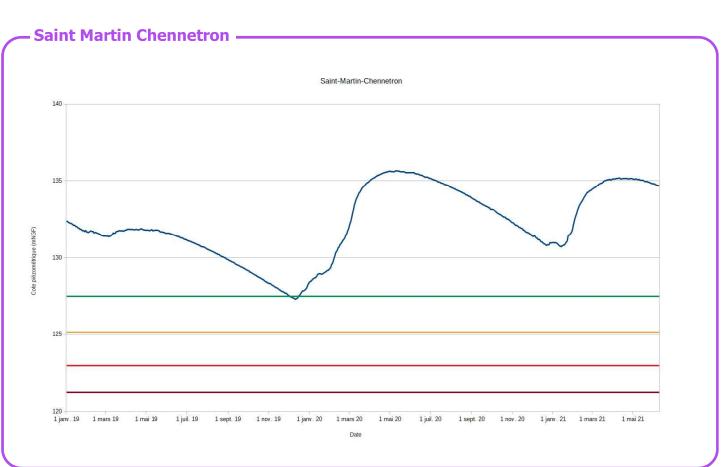




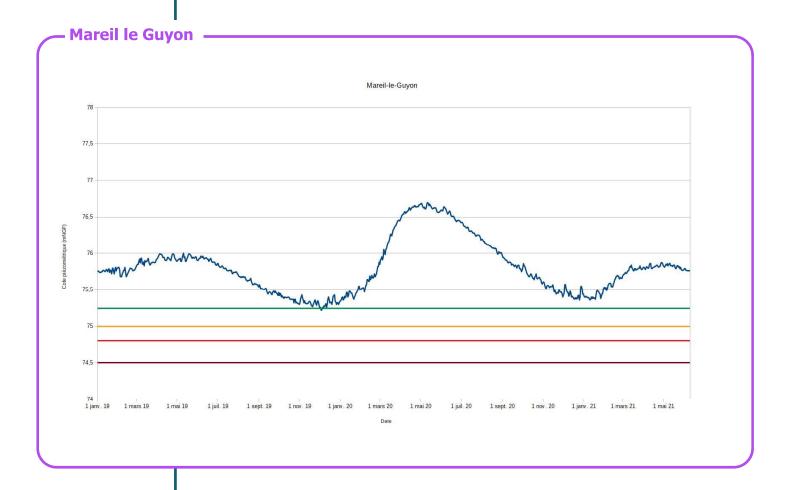


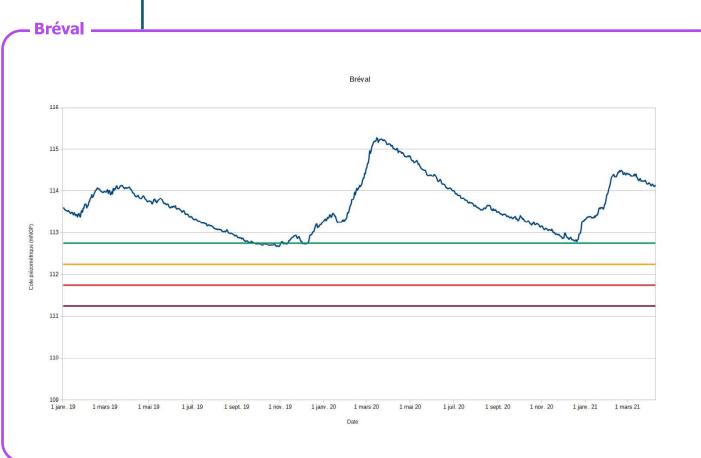
Nappe du Champigny en Brie



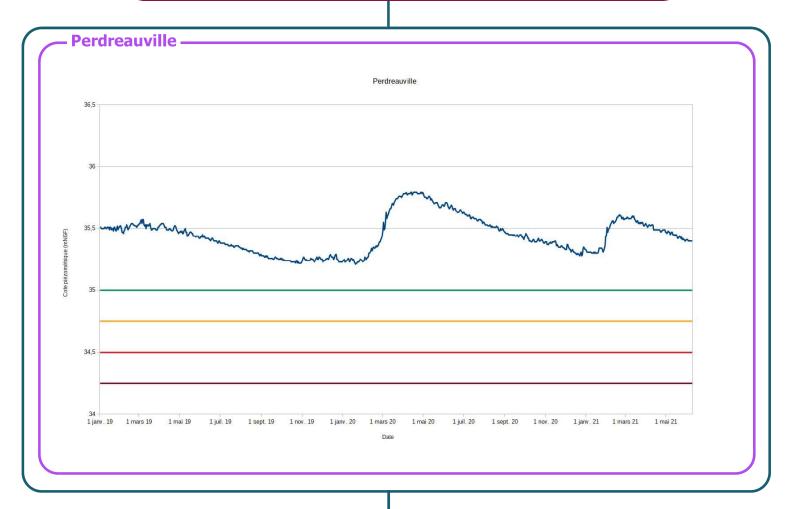


Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix





Nappe de la craie du Mantois



L'étiage sur Internet de la DRIEE :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html

Données rivières en ligne :

http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php

Données nappes en ligne :

http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

